

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 1**

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: Fe-R1

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

sera Fe Test, Reagenz 1

**EAN**

4001942040020

4001942040037

4001942046107

4001942077156

N° CAS: 50-81-7

N° CE: 200-066-2

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Solide pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

Le produit est destiné à la consommation des particuliers.

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: sera Werke Heimtierbedarf  
J. Ravnak GmbH & Co. KG  
Rue: Borsigstraße 49  
Lieu: D-52525 Heinsberg  
Boîte postale: 1466  
D-52518 Heinsberg  
Téléphone: +49 (0)2452 91260  
Téléfax: +49 (0)2452 5922  
e-mail: info@sera.de  
Interlocuteur: Dr. Matthias Dahm  
e-mail: sds.info@sera.biz  
Internet: www.sera.de  
Service responsable: Labor

**Fournisseur**

Société: Plantex AG  
Rue: Bollmoosweg 19  
Lieu: CH-5610 Wohlen  
Téléphone: +41 (0) 448132858  
Téléfax: +41 (0) 448132840  
e-mail: info@plantex.ch  
Interlocuteur: Sascha Weber  
e-mail: s.weber@plantex.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 145 (Tox Info Suisse)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au

Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)..

**2.2. Éléments d'étiquetage****Conseils supplémentaires**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 1**

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: Fe-R1

Page 2 de 9

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances****Caractérisation chimique**

Substance, organique (Acide)

Formule: C<sub>6</sub>H<sub>8</sub>O<sub>6</sub>

Poids moléculaire: 176,12

**Composants dangereux**

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever les vêtements contaminés. Brosser les vêtements souillés.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des membranes muqueuses. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Non inflammable. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 1**

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: Fe-R1

Page 3 de 9

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Pour les non-secouristes**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

**Pour le nettoyage**

Déversements majeurs: Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.

Déversements mineurs: Recueillir mécaniquement.

Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever les vêtements contaminés. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Information supplémentaire**

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Sensible à l'humidité. Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Protéger des radiations solaires directes.

Température de stockage recommandée: à température ambiante.

**Conseils pour le stockage en commun**

Pas de matières à signaler spécialement.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 1**

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: Fe-R1

Page 4 de 9

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Solide pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.  
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Éviter le contact avec les yeux. Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection contre la poussière  
Pas nécessaire vu la petite capacité des ampoules

**Protection des mains**

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains.

**Protection de la peau**

Protection corporelle: non indispensable.

**Protection respiratoire**

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. En cas de formation de poussières ou d'aérosol, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre du modèle P2 (selon les normes DIN 3181, 1980).

**Protection contre les risques thermiques**

Non inflammable. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide
Couleur:	blanc, cristallin
Odeur:	sans odeur
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	191 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 191 °C
Inflammabilité:	Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	380 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	2,1-2,6 (50 g/l)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 1**

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: Fe-R1

Page 5 de 9

Viscosité cinématique:	non applicable
Hydrosolubilité:	330 g/L
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	-1,85
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,65 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	non déterminé
Densité de vapeur relative:	non déterminé

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif. Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

**Combustion entretenue:**

Pas de combustion auto-entretenu

**Température d'inflammation spontanée**

solide:

non déterminé

gaz:

non applicable

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

0 %

Teneur en corps solides:

100,00 %

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

non applicable

Point d'écoulement:

non applicable

Viscosité dynamique:

non applicable

Durée d'écoulement:

non applicable

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger des radiations solaires directes. Sensible à l'humidité.

**10.5. Matières incompatibles**

Agent oxydant, Air, humide, Métaux légers

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 1**

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: Fe-R1

Page 6 de 9

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cause une irritation cutanée et oculaire. L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible.

**Autres informations**

Aucune donnée disponible.

**Information supplémentaire**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement sont peu probables. Non nocif pour les organismes aquatiques jusqu'à la concentration testée. Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 1**

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: Fe-R1

Page 7 de 9

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement. Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

160306 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Rebut de fabrication et produits non utilisés; Déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

**Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)**

160509 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques usagés; Produits chimiques usagés autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)**

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 1**

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: Fe-R1

Page 8 de 9

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

100 % (1650 g/l)

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Législation nationale****15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

**Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 1**

Date de révision: 06.09.2023

Code du produit: Fe-R1

Page 9 de 9

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Les principales références bibliographiques et sources de données**

Fiche de données de sécurité, ECHA

**Information supplémentaire**

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 2**

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

sera Fe Test, Reagenz 2

**EAN**

4001942040020

4001942040037

4001942046107

4001942077156

UFI:

M69F-DVDE-YKQP-X2CH

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Solution pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

Le produit est destiné à la consommation des particuliers.

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société:

sera Werke Heimtierbedarf  
J. Ravnak GmbH & Co. KG

Rue:

Borsigstraße 49

Lieu:

D-52525 Heinsberg

Boîte postale:

1466

D-52518 Heinsberg

Téléphone:

+49 (0)2452 91260

Téléfax: +49 (0)2452 5922

e-mail:

info@sera.de

Interlocuteur:

Dr. Matthias Dahm

e-mail:

sds.info@sera.biz

Internet:

www.sera.de

Service responsable:

Labor

**Fournisseur**

Société:

Plantex AG

Rue:

Bollmoosweg 19

Lieu:

CH-5610 Wohlen

Téléphone:

+41 (0) 448132858

Téléfax: +41 (0) 448132840

e-mail:

info@plantex.ch

Interlocuteur:

Sascha Weber

e-mail:

s.weber@plantex.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

145 (Tox Info Suisse)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 4; H302

Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### sera Fe Test, Reagenz 2

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 2 de 12

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

sodium thioglycolate

**Mention d'avertissement:** Attention

**Pictogrammes:**



#### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P261 Éviter de respirer Vapeur.  
P280 Porter des gants de protection.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

#### Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Solution aqueuse avec des matières organiques.

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
367-51-1	sodium thioglycolate			< 25 %
	206-696-4		01-2119968564-24	
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Sens. 1; H290 H301 H312 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

##### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
367-51-1	206-696-4	sodium thioglycolate	< 25 %
	par inhalation: CL50 = > 2729 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 1000-2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 50-200 mg/kg		

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 2**

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 3 de 12

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

**Après ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Provoquer un vomissement si la victime est consciente. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les symptômes de surexposition peuvent être douleur de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Peut provoquer une allergie cutanée.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S).

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**Pour les non-secouristes**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Pour les secouristes**

Colmater les bouches de canalisations. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). Collecter la

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 2**

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 4 de 12

fuite de liquides dans des armoires équipées de cuvettes montées sur roulettes.

**Pour le nettoyage**

Déversements majeurs: Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.

Déversements mineurs: Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).

Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Information supplémentaire**

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver sous clé. Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger des radiations solaires directes.

Ne pas stocker à des températures de moins de 0°C. Température de stockage recommandée: à température ambiante

**Conseils pour le stockage en commun**

Pas de matières à signaler spécialement.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Solution pour déterminer les paramètres de l'eau dans courante et l'eau des aquariums.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 2**

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 5 de 12

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Substance		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
367-51-1	sodium thioglycolate		
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,348 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,03 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	local	0,004 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,002 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,41 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	2,06 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	0,004 mg/cm <sup>2</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental	Valeur	
367-51-1	sodium thioglycolate	
Eau douce	0,038 mg/l	
Eau de mer	0,0038 mg/l	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	3,2 mg/l	

**Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

Éviter le contact avec les yeux. Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. inutile dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains**

Éviter le contact avec la peau. Porter des gants appropriés.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

Temps de passage (durée d'utilisation maxi): &gt; 8 h

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Pas nécessaire vu la petite capacité des ampoules

**Protection respiratoire**

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un filtre du modèle B2 (selon DIN 3181, 1980).

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 2**

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 6 de 12

**Protection contre les risques thermiques**

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S).

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	clair rose
Odeur:	d'oeuf pourri
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	6,4-7,0
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	non déterminé
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	non déterminé

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Aucune inflammation, aucune explosion, aucun auto-échauffement ou aucune décomposition visible.

Le produit n'est pas: Explosif

**Combustion entretenue:**

Pas de combustion auto-entretenu

**Température d'inflammation spontanée**

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Point de sublimation:

non applicable

Point de ramollissement:

non applicable

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### sera Fe Test, Reagenz 2

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 7 de 12

Point d'écoulement: non déterminé  
 Viscosité dynamique: non déterminé  
 Durée d'écoulement: non déterminé

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

##### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Acide, Agent oxydant: Dégagement d'un gaz à toxicité aiguë (Sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S))

##### 10.4. Conditions à éviter

Protéger des radiations solaires directes.

##### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Acide, Agent oxydant

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre, Sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S).

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

###### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

###### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

###### ETAmél calculé

ATE (orale) 510,2 mg/kg; ATE (cutanée) 10204,1 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
367-51-1	sodium thioglycolate				
	orale	DL50 > 50-200 mg/kg	Rat	SDS	OCDE 423
	cutanée	DL50 > 1000-2000 mg/kg	Rat		OCDE 402
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 > 2729 mg/l	Rat	SDS	OCDE 403

###### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Les contacts prolongés ou répétés avec la peau ou les muqueuses provoquent des irritations, rougissements, formations d'ampoules, inflammations de la peau etc.

###### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (sodium thioglycolate)

###### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### sera Fe Test, Reagenz 2

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 8 de 12

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau, Ingestion, Contact avec les yeux, Inhalation

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Autres informations

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Information supplémentaire

La description des effets nocifs possibles se base sur l'expérience et/ou sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange. Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
367-51-1	sodium thioglycolate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 38 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		84/449/EEC C.2
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 820 mg/l)	0,5 h	Boue activée		OECD 209

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
367-51-1	sodium thioglycolate				
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	60 %		ECHA	

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 2**

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 9 de 12

Le produit n'a pas été testé.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
367-51-1	sodium thioglycolate	-2,99

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

160305 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Rebut de fabrication et produits non utilisés; Déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet spécial

**Code d'élimination des déchets - Résidu (RS 814.610.1, OMoD)**

160508 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques usagés; Produits chimiques usagés d'origine organique composés de substances dangereuses ou contenant de telles substances; déchet spécial

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)**

150110 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux; déchet spécial

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 2810
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (sodium thioglycolate)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	6.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	6.1
Code de classement:	T1

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 2**

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 10 de 12

Dispositions spéciales: 274 614  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1  
Catégorie de transport: 2  
N° danger: 60  
Code de restriction concernant les tunnels: E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2810  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (sodium thioglycolate)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 6.1  
Code de classement: T1  
Dispositions spéciales: 274 614 802  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2810  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (sodium thioglycolate)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 6.1  
Dispositions spéciales: 223 274  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1  
EmS: F-A, S-A

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 2810  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (sodium thioglycolate)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 6.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 6.1  
Dispositions spéciales: A3 A4 A137  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 2 L  
Passenger LQ: Y642  
Quantité exceptée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 655  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 663  
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 2**

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 11 de 12

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Peut provoquer une allergie cutanée.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 14.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Les principales références bibliographiques et sources de données**

Fiche de données de sécurité, ECHA

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera Fe Test, Reagenz 2**

Date de révision: 05.09.2023

Code du produit: Fe-R2

Page 12 de 12

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

**Information supplémentaire**

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*